



Frontignan, le 8 mars 2016

Compte rendu du Conseil d'Administration du 7mars 2016

Présents : R. Casses, G. Chaput, D. Coquery, P. Fontaine, F. Herrera, C. Robquin, D. Tsouladzé

Absents excusés : G. Forner, R. Tant

Début de la réunion : 17 h 45

Ordre du jour :

1- Approbation du compte rendu de CA du 13.01.2016

Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA depuis sa diffusion, le compte rendu est validé.

2- Préparation de l'Assemblée Générale

Rappel : Elle aura lieu le mercredi 23 mars à 18 h 30 salle Voltaire

Le secrétaire entame la séance en proposant les points d'organisation de l'Assemblée Générale et son déroulement afin de répartir entre les membres les responsabilités et les tâches. Un tour de table permet à chacun d'émettre ses suggestions sur le contenu de la séance (rapport d'activité, rapport financier, élection des administrateurs, convocations des adhérents, annonce presse, invitations....).

Comme convenu lors du précédent CA, il propose ensuite un prospectus pour inviter les habitants des quartiers proches de BP-GDH à être présents à cette AG. Celui-ci est amendé et validé.

Les décisions sont prises sur :

- les quartiers concernés : le quartier de l'entrée, le quartier ST Martin,
- la période : semaine du 14 au 18.03,
- distribution dans les boîtes aux lettres.

3- Enquête publique HEXIS

Gérard Chaput et Francis Herrera informent les membres du Conseil sur le travail qu'ils ont réalisé sur ce sujet. Le dossier d'enquête publique était mis à disposition dans les locaux des services techniques de la ville durant le mois de février. C'est ainsi qu'ils ont pu consulter et étudier ce dossier afin de préparer leurs avis et observations pour les remettre au Commissaire enquêteur.

Pour information : la société HEXIS SA est située dans la zone Horizon sud de Frontignan, elle emploie 270 salariés dont 200 sur le site de la commune. Cette entreprise fabrique des films adhésifs destinés à la communication visuelle. Leurs domaines d'application sont l'affichage urbain, le packaging, la signalétique, les caissons lumineux, l'étiquetage, le marquage de véhicules etc. Ils s'adressent aux spécialistes de l'enseigne ainsi qu'aux professionnels de l'impression numérique.

Implanté sur 12 000 m², elle stocke en quantité importante pour sa production, des produits inflammables (solvants, adhésifs, résines, liants, poudres...) pouvant être à l'origine d'incidents (incendies, explosions, pollutions air et eaux) qui la catégorise dans les Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE).

Le 2 mars Gérard Chaput et Francis Herrera ont donc rencontré le Commissaire enquêteur pour lui remettre courrier et observations réalisés en concertation avec les membres du bureau. Ils ont émis notamment leur désapprobation sur la procédure d'enquête publique telle qu'elle s'est pratiquée pour cette société ; à savoir qu'elle intervient comme une régularisation d'une situation industrielle de fait accompli. (voir dossier joint à ce compte rendu).

Ils ont également soulevé le problème des accumulations de pollutions atmosphériques sur ce territoire (scori, saipol, incinérateur, station d'épuration) auxquelles viennent s'ajouter les rejets de cette société.

Ils ont exprimé aussi le manque d'information concernant les Composés Volatiles rejetés dans l'atmosphère et dont leurs caractéristiques ne figurent pas dans le dossier d'enquête.

Après un moment de discussions et questions sur le sujet, les membres du Conseil se félicitent du travail réalisé par les membres du bureau qui les conforte dans leurs missions de vigilance environnementale et d'information de la population.

4- Sujets divers

- Semaine du développement durable :

René Casses, confirme la participation de l'association à cette manifestation qui se déroulera le dimanche 5 juin avec une table ronde sur l'observatoire des odeurs.

- CSS de l'UVE de Sète

René Casses informe les membres de la tenue de la commission de suivi de site de l'incinérateur de Sète. Elle aura lieu le 15 avril (dossier en attente, lieu à préciser).

La séance est levée à 20 h.

Prochaine réunion : 4 avril 2016 (Bureau ou CA à déterminer).

Rappel : Si vous n'avez pas renouvelé votre cotisation 2016, n'oubliez pas de le faire avant notre Assemblée Générale prévue le 23 mars. Après cette date notre fichier d'adhérents sera remis à jour et vous ne serez plus destinataire de nos informations et bulletins.

À adresser à notre trésorier M. René casses - 1 bis rue du Vercors - Frontignan

Cotisation inchangée : 1 membre = 10 Euros, 2 membres (M&Mme)= 15 Euros

En remerciant ceux et celles qui nous ont déjà assuré de leur soutien en réglant leur cotisation.

Le secrétaire

F. Herrera